



Police
cantonale vaudoise

Gendarmerie

Centre de la Blécherette
1014 Lausanne

A la Commune de et à
Chemin du Fayé 1
1187 Saint-Oyens

No	2014	
	Date	Visa
1	X 13.1	<i>[Signature]</i>
2	✓ 11.1	<i>[Signature]</i>
3		
4	✓ 12.1	<i>[Signature]</i>
5	✓ 11.14	<i>[Signature]</i>
6	X 9.1	<i>[Signature]</i>

Morges, le 3 janvier 2014

Nouveaux horaires d'ouverture des guichets des postes du groupement de Morges

Mesdames, Messieurs,

Comme toute entreprise, la Gendarmerie Vaudoise, suite au développement actuel du canton, son attractivité économique, socio-culturelle, les attentes croissantes de la population et l'évolution de la criminalité, est aussi amenée à repenser son fonctionnement.

En effet, soucieuse de répondre à notre mission de sécurité publique, la Gendarmerie a mis en place progressivement, depuis le 1^{er} juillet 2013, une nouvelle organisation pour la rendre plus performante et en adéquation avec l'ensemble des défis précités.

Dès lors, sur l'ensemble du canton, des groupements de postes ont été créés, en relation avec les districts. Pour le nôtre, il s'agit des postes d'Aubonne, Cossonay et Morges.

Afin de garantir au public un accès à un répondant en semaine, l'une des conséquences est la modification des horaires d'ouverture de nos guichets. En effet, dès le 1^{er} janvier 2014, ils seront ouverts comme suit :

	08h00 à 12h00	13h00 à 17h00
LUNDI	Morges	Morges
MARDI	Cossonay	Morges
MERCREDI	Morges	Aubonne
JEUDI	Morges	Cossonay
VENDREDI	Aubonne	Morges
SAMEDI, DIMANCHE et JOURS FERIES	Fermé	Fermé

Il n'en demeure pas moins que le personnel de nos postes sera atteignable téléphoniquement du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 sur nos numéros de téléphone respectifs.

Il sied de relever qu'en dehors des heures d'ouverture de nos guichets, il peut être convenu d'un rendez-vous pour l'enregistrement d'une plainte, l'établissement d'un constat, d'une attestation ou pour donner suite à une convocation.

Relevons aussi que depuis le 1^{er} janvier 2012, les agents de la Police Région Morges sont habilités à enregistrer la plupart des plaintes pénales courantes, à établir un constat d'accident et tout autre formalité administrative. Leurs bureaux se situent à 1110 Morges, rue Dr-Yersin 1, ☎ 021 804 19 20, ouverts 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Pour les cas d'urgence, c'est le 117 qui peut être appelé.

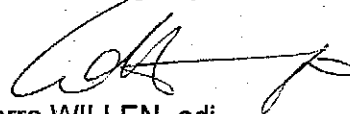
En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez et en vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression des nos sentiments distingués.

Le Chef du groupement de Morges

Le remplaçant du Chef du groupement de Morges



Philippe TCHAGAUNOVA adj



Pierre WILLEN, adj